



UN PASSAGE INÉDIT SUR ALÈS
MARDI 23 JUILLET 2019



Au cours de la 16^e étape Nîmes/Nîmes,
la caravane du Tour de France
et son peloton traverseront la ville d'Alès.

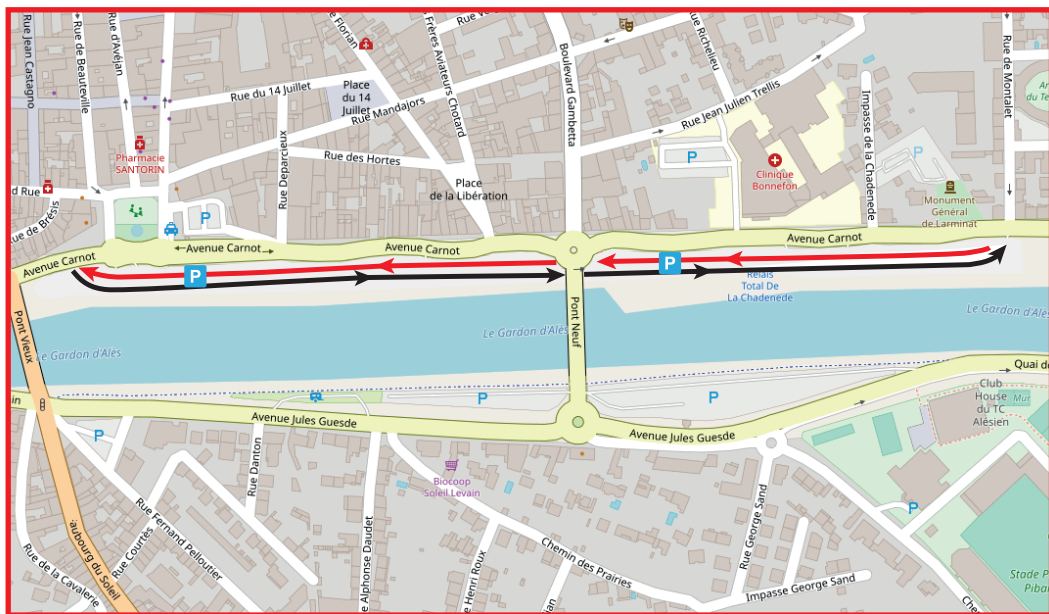
LE PARCOURS DU TOUR DANS LA VILLE

Entrée par le giratoire de la route de Bagnols, Montée de Silhol,
avenue de Stalingrad, boulevard Gambetta, pont Neuf, avenue Jules Guesde,
quai des Prés-Rasclaux, sortie par la route de Saint-Jean-du-Pin.

- La caravane du Tour arrivera sur Alès vers **13h30**, les premiers coureurs franchiront la rocade pour entrer en ville vers **15h20**.
- Pour la sécurité des coureurs, **le parcours sera interdit à la circulation de 12h30 à 16h30**.
- Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours de 5h à 16h30.



Itinéraire obligatoire entre 12h30 et 16h30 pour tous les véhicules d'une hauteur inférieure à 2m50 (voir au verso)



ITINÉRAIRE OBLIGATOIRE POUR LES VOITURES, MOTOS ET VÉLOS

- Pour « couper » le parcours du Tour, **un seul point de passage sera autorisé de 12h30 à 16h30, le long de l'avenue Carnot, par le parking bas du Gardon.**

Entrée et sortie par la place Péri et près du rond point de la Gibertine, circulation dans les deux sens (voir plan ci-dessus).

